

COMPTE-RENDU
Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 juillet 2025 à 20 h 30 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune.

Etaient présents : FEUFEU David, GIRARD Jean-Luc, RIBETTE Aurélien, BOUDIER Mickaël, MILLERIOUX Damien, LAMARCHE Catherine, et NAULEAU Daniel et METAIS Jacques.

Etaient absents excusés : GAULT Isabelle, AUBRUN Thomas
DUTERTRE Manon pouvoir à RIBETTE Aurélien
BRAUD Catherine pouvoir à METAIS Jacques

Secrétaire de séance : RIBETTE Aurélien

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

Mouvements pendant la séance : pour le point 2 Cantine Municipale M BOUDIER Mickaël ne prend pas part au débat et au vote.

1 – 1.1 Point éclairage public pour demande de subvention

M AUBRUN Thomas a envoyé le compte-rendu de la dernière commission Voirie du mercredi 23 juillet 2025.

Il appartient maintenant au Conseil Municipal de valider les propositions choisies concernant l'éclairage public à savoir pour l'exercice 2025 : ces devis sont déjà prévus au budget 2025

Devis Séolis remplacement horloges : 6 515.22 € TTC

Devis Séolis Déplacement d'un mât lotissement Archère : 2 230.22 € TTC

Devis Séolis Remplacement lanternes en LED Tranche 1 84 822.00 € TTC

Ces trois devis feront l'objet d'une demande de subvention sur le site de SEOLIS pour 2025.

Contrat IRIS entretien et maintenance éclairage public : contrat de quatre ans, gratuit les trois premières années, seulement 200 € H.T. pour utilisation logiciel LUMIRIS par an et la dernière année s'élève à 2 571.25 H.T.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter tous ces devis et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour remplir et signer les documents nécessaires à ces transactions.

1.2 Autres devis étudiés par la Commission Voirie du 23 juillet 2025

POUBLANC Jordan L'HOUMOIS : Travaux de préparation avant réfection routes 80 € H.T./ heure

POUBLANC Jordan L'HOUMOIS : évacuation d'eau pluviale rue de l'Archère : 5 327.59 € TTC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter ces devis de M POUBLANC Jordan de L'Houmois.

2 – Cantine Municipale : choix prestataire

M Mickaël BOUDIER sort de la salle de Conseil et ne prend pas part à cette délibération.

Suite à la demande de mutation au 1^{er} Septembre prochain de Mme Lina LEBOUT Cantinière, le choix de faire appel à des prestataires extérieurs pour la fourniture des repas de cantine en liaison froide, pour l'année scolaire 2025/2026 s'est imposé rapidement compte-tenu des circonstances exceptionnelles.

La mise en concurrence a été lancée afin de choisir un nouveau prestataire.

Trois entreprises ont été consultées, deux prestataires ont répondu à l'offre. : RESTORIA et VALEURS CULINAIRES.

Les dossiers des prestataires ont été reçus à la Mairie et. Mme DUTERTRE Manon en charge de la Commission Scolaire a confectionné un tableau récapitulatif de comparaison des différents services proposés ;

Les offres ont été comparées et l'entreprise la mieux-disante RESTORIA 49000 ANGERS a été retenue, soit un coût de 3.59 € H.T.par repas enfant et 3.90 € H.T. le repas adulte.

Sachant que la Commune de Gourgé fournissait les repas à l'Ecole Maternelle de Pressigny, Messieurs les Maires des deux Communes concernées ont trouvé un accord pour que la nouvelle livraison des repas s'effectue directement sur chaque site : Cantine de Gourgé et Cantine de Pressigny par le même prestataire ainsi que les documents relatifs à la facturation,

Le Maire demande au Conseil d'en délibérer,

Après discussions et délibération, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de retenir le prestataire RESTORIA 49000 ANGERS et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'application de la délibération et de son exécution.

3 – Gestion des licences de messagerie CCPG

M Mickaël BOUDIER réintègre la salle de Conseil

Le Conseil Municipal doit approuver la régularisation de la mise à disposition des licences de messagerie aux communes bénéficiaires dont Gourgé au prorata de la durée de service qui était jusqu'au 30 juin 2025.

Le coût annuel TTC est de 48.17 € jusqu'au 30 juin 2025 pour trois licences F3

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette régularisation

4 – DEVIS DIVERS

Suite à la nouvelle mise à jour du site internet de notre prestataire A3 WEB et du nouvel environnement, une formation personnalisée devient nécessaire pour guider les gestionnaires de ce site afin de le rendre plus attractif possible.

Cette formation a un coût de 348.00 € TTC disponible en visio conférence d'une à cinq personnes.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de financer cette journée de formation pour un montant de 348 € TTC.

5 PROVISION CREANCES : DECISION MODIFICATIVE

Suite à l'envoi par la trésorerie de la liste des pièces présentant un retard de règlement de plus de deux ans sur le budget Commune, il faut enregistrer en comptabilité la dépréciation de ces créances.

Il a été prévu sur le budget 2025 200 € mais il manque 25 € Soit un total de 225 € à provisionner.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les crédits comme suit :

REDUCTION CREDIT DEPENSES

Compte 6231 Annonces et insertions - 25 €

AJOUT CREDIT DEPENSES

Compte 6817 Provision sur créances + 25 €

6 – Infos diverses

Logement insalubre au 11 avenue du Thouet : un rapport de l'Agence Régionale de Santé a été transmis pour une poutre IPN défectueuse.

TDS 79 et fête 13 juillet : résultat satisfaisant et remerciement aux bénévoles et aux 22 signaleurs

Feu d'artifice reporté : 15 novembre pour clôturer le marché de l'avent

Soirée du Patrimoine : 03 août prochain à 21 h

Soutien Gourge : 19 octobre

7– QUESTIONS DIVERSES

Néant

Fin du Conseil Municipal à 22 HEURES 20 MN

Rappel des délibérations du 30 juillet 2025

1.1 Point éclairage public pour demande de subvention

1.2 Autres devis étudiés par la Commission Voirie du 23 juillet 2025

2 Cantine Municipale : choix prestataire

3. Gestion des licences de messagerie CCPG

4 Devis divers

5 Provision créances : décision modificative

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	GIRARD Jean-Luc	RIBETTE Aurélien	METAIS Jacques
AUBRUN Thomas Absent	NAULEAU Daniel	BOUDIER Mickaël	BRAUD Catherine Pouvoir à Jacques METAIS
DUTERTRE Manon Pouvoir à Aurélien RIBETTE	GAULT Isabelle Absente	LAMARCHE Catherine	MILLÉRIOUX Damien

